

Conditions d'admission

Les candidats doivent être âgés de plus de 18 ans, justifier d'un diplôme de niveau V, ou avoir suivi un cycle complet de second cycle et justifier de 800 h d'activité professionnelle à l'entrée en formation. A la dernière évaluation d'UC, le candidat doit justifier d'une année d'expérience professionnelle à temps plein (1 600h) tous secteurs confondus. Si le candidat ne justifie pas des diplômes demandés il devra justifier de 3 ans d'activités à temps plein (4 800 h)

Modalité d'inscription

- Prendre rendez-vous pour un entretien individuel de motivation
- Se présenter au rendez-vous muni d'une lettre de motivation, d'un CV et d'une photo d'identité *Des tests de positionnement sont effectués pour évaluer les pré-requis et affiner le projet du candidat.*

Rémunération

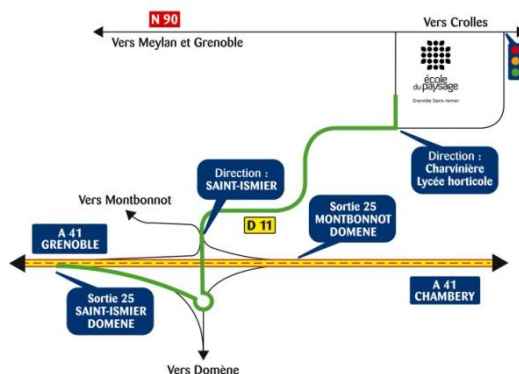
ASP, Pôle-Emploi, autres fonds : nous consulter

Financement de la formation

FONGECIF, FAFSEA, VIVEA ou autres fonds de formation (OPCA)
Le Pôle Emploi
La Région Auvergne Rhône-Alpes
L'AGEFIPH pour les Travailleurs Handicapés
L'entreprise (Plan de Formation) via son fonds de formation
Autofinancement

Contact

CFPPA - 1 Chemin de Charvinière
38332 Saint-Ismier
Tél 04 76 52 52 18
Courriel : cfppa.grenoble@educagri.fr
www.edp.educagri.fr



CFPPA

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole

Formation continue

Brevet
Professionnel –
niveau IV

Responsable
d'exploitation
agricole



école
du paysage

Grenoble Saint-Ismier

Description des activités

Le titulaire du Brevet Professionnel – Responsable d'Exploitation Agricole exerce de nombreuses activités :

- Rechercher, collecter et trier toutes les informations utiles à la mise en œuvre et au développement de ses activités
- Communiquer à l'interne et à l'externe
- Choisir un système d'exploitation cohérent et durable et en assurer le pilotage.
- Assurer la gestion économique et financière de l'entreprise
- Gérer et animer l'équipe de travail nécessaire à l'exploitation
- Mettre en œuvre, individuellement ou collectivement, la conduite technico-économique d'un ou plusieurs ateliers de production animale ou végétale
- Mettre en œuvre individuellement ou collectivement la transformation de tout ou partie de ses produits
- Mettre en œuvre individuellement ou collectivement une ou des activités de service
- Distribuer ses produits individuellement ou collectivement

Objectifs

Exercer une activité professionnelle hautement qualifiée dans les exploitations agricoles en tant que chef d'exploitation ou salarié. Il peut pour cela diriger une équipe et organiser le travail de ses salariés.

Durée

1000 heures au centre de formation et 7 semaines de stage en entreprise

Référentiel

Le BREVET PROFESSIONNEL option « Responsable d'Exploitation Agricole » est composé de 10 Unités Capitalisables (UC) et de 2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) dans les domaines suivants :

Domaine 1 : Général

- UCG 1 Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- UCG 2 Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture

Domaine 2 : Professionnelles

- UCP 1 Elaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement
- UCP 2 Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur
- UCP 3 Gérer le travail dans l'exploitation agricole
- UCP 4 Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole
- UCP 5 Commercialiser les produits de l'exploitation agricole
- UCP 6 Elaborer un projet professionnel (au choix) :
- 6A Elaborer un projet professionnel lié à une exploitation agricole
- 6B Elaborer un projet professionnel de salariat en agriculture

Domaine 3 : Techniques, 2 au choix parmi

- UCT J – Conduire un atelier de production horticole, maraîchère, de petits fruits, PPAM
- UCT K – Conduire un atelier de production arboricole
- UCT V – Conduire une activité de service

UCARE : 2 au choix au CFPPA de Saint-Ismier parmi :

- Traction animale
- Cueillette et utilisation de plantes sauvages : cuisine, soin, cosmétique, décoration, teinture
- Accueillir à la ferme des personnes en situation de handicap ou de difficulté sociale

Ou parmi d'autres proposées par le réseau des CFPPA, en fonction de votre projet.